



TARIFS DU TRANSPORT SCOLAIRE 2022-2023 EXTERNES

Le montant du laissez-passer annuel sera inclus au sommaire de la facture émise durant l'été. Veuillez noter qu'après le 1er septembre des frais de 200 \$ par laissez-passer seront appliqués à votre facture pour toute annulation de ce service ou lors d'une désinscription.

SECTEURS DESSERVIS PAR LE COLLÈGE BOURGET

	PASSAGE SIMPLE	10 BILLETS	LAISSEZ-PASSER ANNUEL
			Coût total
Pierrefonds/ Ile-Bizard/ Dollard des Ormeaux/ Sainte-Geneviève	15 \$	135 \$	2 235 \$
Pointe-Claire / Kirkland /Beaconsfield/ Baie D'Urfé	15 \$	135 \$	2 235 \$
Sainte-Anne-de-Bellevue / Senneville	14 \$	125 \$	1 875 \$
N-D-de-Ile-Perrot / Ile-Perrot / Pincourt	13 \$	115 \$	1 730 \$
Terrasse-Vaudreuil /Vaudreuil-Dorion / Les Cèdres/ Pointe des Cascades/ Vaudreuil sur le Lac	13 \$	115 \$	1 730 \$
Valleyfield / Saint-Zotique / Rivière-Beaudette	13 \$	115 \$	1 730 \$
Les Coteaux / Coteau-du-Lac / Saint-Polycarpe	13 \$	115 \$	1 730 \$
Saint-Lazare / Hudson	13 \$	115 \$	1 520 \$
Montée Lavigne / Saint-Clet / Sainte-Marthe (route 201)	11 \$	100 \$	1 330 \$
Chemin de la Mairie / Chemin de L'Anse	11 \$	100 \$	1 330 \$

IMPORTANT

- Un rabais de 10% est accordé au 2e enfant et 30% à partir du 3e enfant pour ceux inscrits au service annuel (sauf pour les élèves ayant deux trajets différents).
- Des frais fixes de 250 \$ par enfant seront appliqués pour ceux ayant deux trajets différents.

N.B. : Les tarifs indiqués sont présentés à titre indicatif. Il pourrait y avoir des modifications.

Marie-Ève Ménard
Technicienne en transport scolaire
450 451-0815, poste 1460



